

Plainte contre Énergir

Ajout au dossier de référence 13351575

Article diffusé le 31 mai 2023 dans La Presse en lien avec notre plainte et dans lequel Énergir mentionne «*Le distributeur gazier reconnaît toutefois qu'il pourrait faire un effort de communication supplémentaire afin d'être mieux compris par la population.*»

Nous considérons que cette admission de la part de l'entreprise est pertinente au dossier

Lien :

<https://www.lapresse.ca/affaires/entreprises/2023-05-30/accusations-d-ecoblanchiment/energir-se-defend-de-tromper-ses-clients.php#:~:text=%C3%89nergir%20se%20d%C3%A9fend%20vigoureusement%20de,mieux%20compris%20par%20la%20population.>

Capture d'écran avec mention soulignée



Accusations d'écoblanchiment

Énergir se défend de tromper ses clients

🕒 30 mai

📖 2 min

Énergir se défend vigoureusement de tromper ses clients qui paient plus cher pour du gaz naturel renouvelable (GNR) présent en quantité infime dans son réseau. **Le distributeur gazier reconnaît toutefois qu'il pourrait faire un effort de communication supplémentaire afin d'être mieux compris par la population.**



HÉLÈNE BARIL

La Presse



La vice-présidente exécutive d'Énergir, Stéphanie Trudeau, se dit « flabbergastée » par les accusations d'écoblanchiment portées par la coalition Sortons le gaz ! à l'endroit du distributeur gazier. « Je suis vraiment amèrement décue de cette sortie,